

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande du Transporteur relative au remplacement d'un automatisme de réseau (Dossier R-4144-2021)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 25 février 2021, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) relative au remplacement d'un automatisme de réseau assurant le rejet de production et le télédélestage de charge (automatisme RPTC) essentiellement dans 20 postes du réseau de transport, ainsi que la réalisation des travaux connexes (le **Projet**). Le coût prévu pour la réalisation du Projet s'élève à 245,4 M\$ et s'inscrit dans la catégorie d'investissement « maintien des actifs ».

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation.

La Régie invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'intervention, accompagnée de la Liste des sujets dont elles entendent traiter et d'un budget de participation conformes aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au *Guide de paiement des frais des intervenants* (2020) (le **Guide**) **au plus tard le 19 mars 2021 à 12 h**. Le Transporteur pourra commenter ces demandes par écrit **au plus tard le 26 mars 2021 à 12 h**. Toute réplique d'une personne visée par les commentaires du Transporteur devra être produite **au plus tard le 1^{er} avril 2021 à 12 h**. La Régie précisera ultérieurement les autres modalités du traitement de cette demande.

La demande du Transporteur, les documents afférents, la Loi, le Règlement et le Guide peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca>.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

